

BULLETIN DE SOUTIEN

Nom :
Prénom :

Organisme / institution :

Raison sociale / activités :

Adresse :

Code Postal :
Ville :
Téléphone(s) :

Fax :
Courriel :

Je souhaite être tenu(e) informé(e) des actions et projets du GERME dans le domaine des archives et de la mémoire.

Je souhaite être tenu(e) informé(e) des activités du GERME en général.

Je désire participer aux actions et projets du GERME, dans le domaine des archives et/ ou en général.

Je suggère quelques idées pour développer la recherche sur les mouvements étudiants et/ ou la sauvegarde et la valorisation des archives étudiantes (texte à joindre sur papier libre)

J'adhère au GERME en tant que membre actif et envoie un chèque de 16 euros (à l'ordre du GERME).

Je m'abonne aux *Cahiers trimestriels*. Je bénéficie du tarif adhérent de 9 euros. J'envoie un chèque d'un montant total de 25 euros (à l'ordre du GERME).

**Bulletin à renvoyer au GERME,
42, rue Faidherbe, 75011, Paris**

De la valorisation...

Constituer, collecter, classer, connaître et faire connaître les "mémoires vives étudiantes" doit servir à enrichir le débat citoyen.

La responsabilité des chercheurs et des professionnels de la conservation est de valoriser ce patrimoine afin de le "rendre présent", au cœur de nos préoccupations d'aujourd'hui et de nos projets pour demain.

La responsabilité des pouvoirs publics, sur le plan national, est de leur en donner les moyens. Sur le plan local, des actions de sauvegarde et/ ou de valorisation de ces mémoires étudiantes pourraient avoir un caractère exemplaire. Un partenariat avec les acteurs locaux, associations étudiantes, institutions universitaires, collectivités territoriales, DRAC et CROUS est à imaginer.

ELABORER UN GUIDE INTERNET DES SOURCES SUR LES MOUVEMENTS ETUDIANTS ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. (<http://www.germe.info/guide.htm>)

Visant à faciliter l'accès à l'information du chercheur, du citoyen et des acteurs du champ universitaire, il s'agit de mettre en ligne, dans leur intégralité, les inventaires des fonds d'archives sur les mouvements étudiants, et ceux sur l'enseignement supérieur - l'étude des acteurs étant, pour nous, indissociable de celle de leur milieu d'intervention. A chaque fonds est associée une fiche descriptive (coordonnées, personnes-contacts des lieux de conservation), une présentation, et du fonds, et du lieu de conservation. Un moteur de recherche permettra d'interroger l'ensemble des fonds rassemblés.

Une première version sera en ligne à partir de décembre, présentant les fonds de structures nationales déjà repérés. Les nouvelles technologies de l'information rendent ainsi possible une mise à jour régulière au fur et à mesure de l'élaboration des inventaires et du travail de repérage et de mise en ligne. Développé avec l'association "Atelier @lternet", et un premier soutien du Ministère de l'Education Nationale, de la Direction des Archives de France et de la BDIC, ce guide sur Internet est appelé à se développer, voire à évoluer technologiquement (XML) au gré des soutiens financiers. Tout ceci va dans le sens d'une plus grande transparence et ouverture du patrimoine documentaire.

EXPOSER LES MEMOIRES ETUDIANTES

Cette forme d'animation patrimoniale peut se faire dans des lieux bien réels comme sur Internet (<http://www.germe.info>).

Nous ne manquons pas de projets (autour des tracts de mai-juin 1968, expressions éphémères étudiantes, ou sur la période de l'occupation, ou encore sur l'actualité de l'aide sociale ou de la mutualité étudiante...) et sommes disponibles pour aider, voire mettre en place de telles expositions.

IMPULSER UNE REFLEXION SCIENTIFIQUE SUR CE PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE.

La diversité des fonds et des institutions concernés nécessite, en amont, une réflexion archivistique commune à tous les types d'institutions patrimoniales.

C'est pourquoi, depuis 2000, nous organisons des journées d'études "Archives et mémoires étudiantes", la première, le 23 février 2000, à la BDIC (Bibliothèque de Documentation internationale Contemporaine) de Nanterre, autour de la diversité des fonds étudiants, tant nationaux que locaux, tant publics que privés ; la seconde, le 6 juin 2001, à la CPU (Conférence des Présidents d'Universités), sur les archives associatives étudiantes et sur les archives universitaires. Les actes en seront prochainement co-édités par l'Association des Archivistes Français, la BDIC et le GERME, avec le soutien de la Direction des Archives de France.

Mémoires vives étudiantes

***Pour un véritable
programme de
sauvegarde et de
valorisation des
archives sur les
mouvements étudiants et
l'enseignement supérieur***



GERME, 42, rue Faidherbe,
75011, Paris.

Fax : 01.44.93.07.32.

Site Internet : <http://www.germe.info>

Mél : info@germe.info

Le Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Mouvements Etudiants (GERME) vise, depuis sept ans, à favoriser les recherches et publications sur ces mouvements. Dès sa création, en plus de ces objectifs, voire à cause de ceux-ci, le GERME a souhaité contribuer à la collecte d'archives concernant ces mouvements en "veillant à ce que leur traitement et conservation soit assurée dans des lieux et institutions adaptés" et d'"établir un inventaire des sources et (de) l'actualiser"¹. D'où ce projet "Mémoires vives étudiantes" qui vise à renforcer cette logique de conservation et de valorisation. Depuis 2000, face à l'éparpillement croissant des archives étudiantes et à la disparition régulière des anciens acteurs du mouvement étudiant, le GERME a décidé de passer à une étape supérieure, en (se) lançant (dans) le projet "mémoires vives étudiantes", à savoir tenter d'impulser un véritable programme de sauvegarde et de valorisation des archives concernant les mouvements étudiants.

¹Extraits des statuts du GERME.

La sauvegarde et la valorisation des "mémoires vives étudiantes", c'est-à-dire des sources sur les mouvements étudiants, l'enseignement supérieur et la vie étudiante, à l'instar d'autres types de patrimoines, peuvent encore être organisées de manière relativement systématique pour un mouvement étudiant encore jeune, à l'échelle historique ... Mais cela devient URGENT. L'urgence de cette opération de sauvetage est d'autant plus forte pour ce qui est de la période de sa refondation, à la Libération.

L'enjeu est de taille : nous donnerons-nous les moyens de constituer une mémoire des mouvements étudiants, propre à reconnaître la place de ceux-ci dans le passé, mais aussi dans le présent et l'avenir ? Ils ont, en tout cas, bien pris toute leur place dans l'histoire de notre XX^e siècle et seront au cœur de l'évolution future de nos sociétés contemporaines.

Les traces étudiantes sont diverses : publications, archives, témoignages. Cette mémoire étudiante est d'autant plus fragile qu'au problème de la non-priorité du traitement des archives dans la plupart des mouvements sociaux, s'ajoutent, pour les mouvements étudiants, comme pour les autres mouvements de jeunesse, le caractère transitoire de leur statut social, le renouvellement relativement rapide des générations et équipes militantes...

3 types de mémoires...

... Mémoires des mouvements...

Chaque structure étudiante produit archives et mémoires, plus ou moins pérennes au gré des renouvellements militants, des scissions, déménagements et autres traumatismes archivistiques... Précarité croissante en descendant dans le niveau d'intervention...

Déjà sur le plan national, les fonds de l'UNEF, de l'UGE, de l'UNEF-US, du MARC, du MAS et de PSA ont pu être sauvegardés, mais sans éviter certains éparpillements. D'autres fonds sont à sauver, à l'instar de celui de la MNEF.

Sur le plan local, retrouver la trace de chaque AGE (Association Générale des Etudiants) s'avère encore plus difficile, à de rares exceptions près.

Ne parlons même pas des mouvements qui se sont développés après 1968, mouvements ponctuels se dotant de structures provisoires...

... Mémoires de militant(e)s...

Premier type de mémoire pouvant compléter une mémoire défaillante des mouvements : celle des militants, permettant de saisir le tempo étudiant sous un autre angle mêlant engagements associatifs, politiques, syndicaux et confessionnels.

... Mémoires des institutions universitaires ...

Les archives administratives pourraient combler les lacunes des autres types de mémoires ... si elles n'étaient pas dans un état presque aussi déplorable (tout particulièrement en France). Les archives rectoriales et universitaires, relevant pourtant directement des pouvoirs publics, devraient elles-mêmes faire l'objet d'un programme de sauvegarde et de valorisation !

De la collecte...

(AIDER A LA) COLLECTE DES FONDS D'ARCHIVES.

Le premier de nos objectifs est d'aider à la sauvegarde de ces différents fonds d'archives en facilitant le dépôt dans des institutions patrimoniales adaptées, où ces archives seront classées, communiquées, valorisées. Concernant les mouvements ponctuels, seule une politique de collecte volontariste, auprès de certains acteurs de ces mouvements, mais aussi au cours même de la mobilisation, telle que l'ont menée, par exemple, en 1968, Jean Maitron et ses étudiants, pourrait permettre, sans garantie d'exhaustivité, la conservation d'une partie de ces mémoires.

RECUEILLIR DES TEMOIGNAGES ORAUX.

Au-delà de la collecte et de la conservation des archives et publications existantes, face à une telle dispersion de la mémoire, un de nos souhaits est de constituer de nouvelles sources en recueillant des témoignages, oraux et/ou vidéo.

Ces sources orales sont parfois les seules pouvant nous renseigner sur certains aspects des mouvements étudiants : congrès, réunions, assemblées générales, négociations, préparation de ceux-ci ne laissent pas ou peu de traces - même les Assemblées Générales et les congrès sont rarement filmés ou enregistrés ...

AIDER ET CONSEILLER

Au-delà du suivi des fonds en lien permanent avec les institutions compétentes et dépositaires, il s'agit de pouvoir conseiller les structures étudiantes actuelles pour un meilleur traitement de leur patrimoine.

Du fait de la diversité des institutions pouvant conserver de tels fonds (Archives nationales, départementales, municipales, bibliothèques universitaires, municipales ou de recherche, centres de recherches, centres associatifs), une telle démarche est, par nature, interministérielle.

BULLETIN D'ABONNEMENT/ COMMANDE

[nom et coordonnées à remplir au dos]

Je désire recevoir :

.... abonnement(s) aux Cahiers trimestriels du GERME, soit ... X 13 € = €

.... exemplaire(s) du [Cahier spécial n°1 "Charte de Grenoble"](#) (52 pages), soit ... X (5,34 € + 1,22 € de frais de port) = €

.... exemplaire(s) du [Cahier spécial n°2 "Internationales étudiantes"](#) (84 pages), soit ... X (7,62 € + 1,22 € de frais de port) = €

.... exemplaire(s) du [Cahier spécial n°3 "Engagements étudiants"](#) (volume I, 84 pages), soit ... X (7,62 € + 1,22 € de frais de port) = €

.... exemplaire(s) des [actes des premières journées "Archives et mémoires étudiantes"](#), soit ... X (13,72 € + 1,22 € de frais de port) = €

Je désire soutenir le développement des activités et publications du GERME et verse € au fonds de soutien et développement.